



INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES 2024-2025

Les documents obligatoires à l'inscription de votre enfant aux accueils périscolaires seront disponibles sur votre Espace Famille et les réseaux dès le 1^{er} juillet.

Uniquement les dossiers complets seront pris en compte par nos services dès le 11 juillet.

L'ouverture des droits sur votre Espace Famille, permettant l'inscription officielle de votre enfant à un accueil, sera le 25 juillet.

**L'accès aux inscriptions, autorisations, modifications sera possible uniquement si le dossier complet. Se référer au règlement intérieur.*

Bel été à tous !

